

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°230914-05

L'an deux mille vingt-trois, le 14 septembre, le conseil municipal de la commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 septembre 2023

Présents (18) : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Christine CAUSSE-LAMBERT, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLANCIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Carole De JOUX, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Absents ayant donné pouvoir (4) : Marie-Jo JEAN (procuration à Olivier ROCHAS), Danielle JOLLAND (procuration à Catherine RISSOAN), Régis MARCEL (procuration à Laetitia CHALLANCIN), Amélie RAVEL (procuration à Isabelle VATANT)

Absents (1) : Maud SARMEO (excusée)

Secrétaire de séance : Pascal PEREZ, assisté de Simon TERRAIL, Directeur Général des Services.

OBJET : Électrification – Renforcement du réseau BT à partir du poste MONTALIVET par mutation

Vu le projet de raccordement présenté par le SDED sous la référence n°262060086AER

Considérant le plan prévisionnel suivant :

Opération : Électrification	
Renforcement du réseau BT à partir du poste MONTALIVET par mutation	
Dépense prévisionnelle HT	2824,10 €
Dont frais de gestion : 134, 48 €	
Plan de financement prévisionnel :	
Financements mobilisés par le Territoire Energie Drôme	2824,10 €
Participation communale	Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le projet établi par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Énergie Drôme et ENEDIS
- **APPROUVE** le plan de financement détaillé ci-dessus
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	18
Conseillers-ères représenté-e-s	4
Ayant voté pour	22
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 15 septembre 2023

Le Maire
Olivier ROCHAS

Le Secrétaire de séance
Pascal PEREZ

